

Le 15 mai 2011

JORF n°267 du 17 novembre 2005

Texte n°15

ARRETE

Arrêté du 13 octobre 2005 autorisant la SAS CECA à exploiter une installation de production d'électricité

NOR: INDI0505832A

Par arrêté du ministre délégué à l'industrie en date du 13 octobre 2005, la SAS CECA, dont le siège social est situé Les Bureaux du centre commercial Les Trois Fontaines, Cergy-Pontoise (95003), est autorisée à exploiter une installation de production électrique à partir d'éoliennes en mer d'une puissance de 105 MW, localisée au large de Veulottes-sur-Mer et de Saint-Valery-en-Caux (Seine-Maritime).